

### Conteneurs pour verre

- Bouteilles non consignées (p.ex. bouteilles de jus, bouteilles de vin)
- Bouteilles de verre (p.ex. pour huile comestible, vinaigre, extraits pour bains)
- Toute sorte de bocaux à couvercle à vis (nourriture bébé, bocaux de cornichons, bocaux de confiture, verres de moutarde)
- Verres à boire



### Interdits sont:

- ✗ Céramique
- ✗ Porcelaine
- ✗ Miroirs
- ✗ Verre plat
- ✗ Fermetures à vis/capsules



Veuillez rendre les bouteilles consignées et bouteilles récupérables au magasin

### Containeurs pour boîtes en métal

Toute sorte de boîte de conserve peut aussi être jetée dans les sacs jaunes!

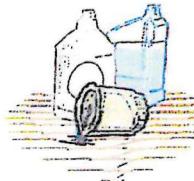


- Boîtes d'aliments pour chiens ou pour chats (attention : petites portions sont en aluminium et sont à jeter dans le sac jaune)
- Boîtes étamées (p.ex. légumes, fruits, soupes préparées etc.)

Veuillez rendre les boîtes consignées au magasin

### Déchets spéciaux

- Dérochant
- Liquide de frein
- Désinfectants
- Peintures et vernis (liquides)
- Extincteurs
- Produits chimiques de photographie
- Conservateurs du bois
- Mastics, mortiers de ragréage, cires
- Colles
- Condensateurs
- Produits chimiques de laboratoire
- Solvants
- Produits de lustrage
- Chiffons salis avec de l'huile
- Produits phytosanitaires
- Acides, lessives
- Parasiticides
- Huile comestible, huile de friture
- Bombes aérosols (avec ingrédients nocifs)
- Thermomètres
- Essence de lavage



Les corbeilles publiques sont à utiliser uniquement pour les déchets produits en route!

### Französisch

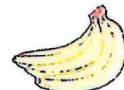
Information en  
Anglais, français, italien,  
espagnol, portugais, grecque,  
russe, polonais, serbo-croate et  
turque

Le bon  
tria  
ge  
des  
déchets

## Rejets résiduaires – poubelle grise

- Cendres (refroidies)
- Photos
- Caoutchouc
- Articles d'hygiène (p.ex. nettoies-oreilles, préservatifs)
- Litière pour chats, pour animaux de compagnie
- Papier, encrassé
- Autres objets, fortement encrassés
- Sacs pour aspirateur
- Balayures
- Restes de tapisserie
- Litières
- Couches
- Filtres et cendres de cigarette

## Biodéchets – poubelle verte



- Restes de pain
- Coquilles d'œuf
- Filtres
- Arêtes de poisson
- Restes de viande (petites quantités ménagères)
- Déchets de légume (p.ex. pelure d'oignon, de pommes de terre, salade)
- Marc de café
- Os (petites quantités)
- Produits laitiers et de farine
- Pelures de fruits (p.ex. noix, oranges, bananes)
- Mouchoirs en papier
- Restes de nourriture (petites quantités ménagères)
- Marc de thé et sachets de thé
- Branches (dimension < 15 cm)
- Fleurs
- Déchets de jardin (sans terre)
- Feuilles mortes
- Déchets de plantes et d'herbe
- Mauvaises herbes

### Interdits sont:

- Cendres
- Sachets en plastique (biodégradables)
- Litière pour animaux
- Déchets de cuisine de restaurants



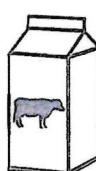
## Papier – poubelle bleue

- Enveloppes (avec fenêtre également)
- Livres
- Emballages à œuf
- Magazines
- Calendriers
- Cartonnages (pliés ou déchirés)
- Catalogues
- Papier d'emballage
- Carton
- Prospectus
- Cahiers d'école
- Papiers à lettre
- Annuaires
- Emballages en papier, propres (p.ex. savon, dentifrice)
- Journaux



## Sac jaune

- Aluminium (p.ex. emballages, feuilles, couvercles)
- Toute sorte de boîtes de conserve
- Plastiques expansés (p.ex. emballages pour viande, légumes ou fruits)
- Pots en plastique (p.ex. pour margarine, yogourt, petit-lait, produits laitiers)
- Bouteilles en plastique (p.ex. produits vaisselle, de lavage, de soins corporels)
- Feuilles en plastique (p.ex. sacs, feuilles transparentes, feuilles d'emballage)
- Bombes aérosols, purge additionnelle sans ingrédients nocifs (p.ex. de crème chantilly, sparadrap à projeter, spray pour le corps)
- Matières composites (p.ex. cartons pour boissons pour lait et jus, emballages à vide, emballages pour confiseries, pour produits surgelés)



- Bicyclettes
- Outils de jardinage
- Meubles (p.ex. tables, chaises, armoires, matelas, étagères etc.)
- Fours et chauffages qui n'était pas montés de manière fixe (sans huile)
- Tondeuses (réservoir vidé)
- Appareils de jeu et de sport
- Tapis

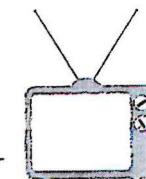
### Interdits sont:

- Véhicules (motorisés)

*Définition par rapport aux déchets de chantier : lors de déchets encombrants, il s'agit de tous ce qu'on emporte lors d'un déménagement*



- Ordinateurs
- Téléviseurs
- Chauffages électriques à accumulation nocturne
- Cuisinières
- Chaines hifi
- Cafetières
- Réfrigérateurs
- Ecrans
- Rasoirs
- Grilles-pain
- Machines à laver et lave-vaisselles
- Sèches-linge



*Définition : en règle générale, tout ce qui dispose d'une fiche, de batteries ou d'accumulateurs fait partie de la ferraille électronique.*

